



LE RAPPORTEUR GENERAL



LA PREMIERE MINISTRE

COMPTE RENDU
de la Session plénière de la CNCD du 6 décembre 2022
DIJON, Hôtel de Région

-

La **Commission nationale de la coopération décentralisée** a tenu sa session plénière (2^{ème} séance de l'année 2022) à Dijon, à l'Hôtel de la Région Bourgogne-Franche-Comté, le **mardi 6 décembre 2022 après-midi**.

*

DISCOURS D'OUVERTURE de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Mme Chrysoula ZACHAROPOULOU, et DIALOGUE AVEC LES ELUS ET ASSOCIATIONS.

(Texte intégral du discours)

Monsieur l'Ambassadeur d'Ukraine,
Monsieur le Vice-Président,
Mesdames et Messieurs,

Si je suis là devant vous aujourd'hui, c'est pour vous adresser un message.

Face aux crises actuelles, qui mettent la solidarité internationale à rude épreuve, nous devons FAIRE BLOC.

- Nous affrontons tous les mêmes défis.
- Nous partageons tous les mêmes objectifs.
- Et nous devons tous aller dans la même direction.

Voilà pourquoi des instances comme cette commission sont indispensables. Nous avons besoin de dialogue et de coordination. Et de partager de l'information, dans les deux sens.

Je veux tout d'abord vous remercier, parce que l'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises est stable, voire en légère hausse en 2022.

Je veux notamment vous féliciter d'avoir augmenté votre aide aux réfugiés, pour faire face aux crises que nous connaissons. Ces crises, nous les affrontons ensemble.

1. Je pense notamment à la crise ukrainienne.

Depuis le début de l'invasion russe, la France se tient aux côtés du peuple ukrainien, mais aussi des pays voisins lourdement affectés. Nous faisons bloc. Ensemble, nous avons mis en œuvre une solidarité exceptionnelle.

L'Etat s'est mobilisé dès le premier jour, avec une enveloppe de 200 millions d'euros pour répondre aux besoins humanitaires d'urgence, réhabiliter des infrastructures essentielles.

Le Centre de Crise et de Soutien du ministère a mené plus d'une trentaine d'opérations, qui ont permis d'acheminer près de 2 400 tonnes d'aide, dont 1000 tonnes pour la seule opération « Un bateau pour l'Ukraine ».

Et cette action a été démultipliée par un élan de solidarité exceptionnel de la part des collectivités et associations.

Je souhaite donc remercier vivement les plus de 1700 collectivités locales qui ont contribué aux fonds de concours mis en place par le CDCS, en lien avec la délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT).

Elles ont apporté 9.5 millions d'euros. La région Bourgogne Franche-Comté, qui nous accueille, a apporté 150 000 euros.

Cet argent contribue directement à l'action de notre centre de crise. C'est-à-dire qu'il finance des équipements indispensables en matière de sécurité civile, d'aide médicale et alimentaire, ou encore des réhabilitations d'urgence, notamment des ponts mobiles pour la région de Tchernihiv.

Cet argent soutient quotidiennement les populations ukrainiennes qui tiennent bon, et qui se battent pour leur liberté malgré l'hiver infernal que souhaite leur imposer Vladimir Poutine.

Cette mobilisation se poursuivra. Ce sera notamment pour cela que le Président de la République accueillera le 13 décembre prochain à Paris, avec le Président Zelensky, une conférence internationale sur la résilience civile de l'Ukraine.

Et il y aura un temps dédié, ce jeudi, pour entendre la voix et la contribution des collectivités locales et associations. La ministre vous recevra pour ce faire.

La crise ukrainienne l'a montré : unis, nous agissons vite et fort. Nous faisons honneur à la France, et à son engagement pour la liberté et la fraternité.

2. Mais en parlant de crise, je veux aussi vous parler de la situation au Sahel.

Je vais le dire très directement : la France doit rester aux côtés des populations du Sahel tant que les Etats nous y autorisent. Il faut être deux pour coopérer.

La junte malienne, qui s'est alliée avec la milice Wagner, s'est engagée dans une fuite en avant. Elle met directement notre pays en cause, parfois à l'ONU, en portant des accusations graves, mensongères et outrancières. Ce discours s'attaquait également à d'autres dirigeants africains.

Dans ces conditions, vu le risque de détournement de cette aide, et la dégradation de la situation sécuritaire au centre, au nord comme au sud du pays, le Président de la République avait décidé de suspendre l'aide publique au développement au Mali. Nous avons cependant maintenu notre aide d'urgence et notre action humanitaire ainsi que notre soutien à la société civile malienne. Le gouvernement malien a choisi d'y mettre fin.

Je sais que vous, collectivités locales, aviez réussi à maintenir 14 projets au Mali. Je sais le rôle précieux de ces projets pour préserver des liens entre nos pays, notamment entre nos sociétés civiles.

Je sais aussi que l'arrêt de notre coopération décentralisée au Mali va soulever des difficultés pratiques et juridiques. Le ministère, notamment la DAECT, sera à votre écoute et à vos côtés pour apporter des réponses.

Au Burkina Faso aussi, nous appelons chacun à la vigilance, face à l'instabilité politique et à la virulence du discours anti-français.

Mais les populations du Sahel ont besoin de nous. Je pense notamment à celles du Niger, dont je rencontrais hier le Président.

- Les Nigériens affrontent des défis sociaux, économiques, démographiques et environnementaux de très grande ampleur.
- La France est à leurs côtés, et les Nigériens nous en sont reconnaissants.
- Nous soutenons notamment les priorités nigériennes, que sont l'éducation et le développement agricole.
- Vous avez toutes et tous des expertises sur ces sujets, comme sur d'autres. Et je ne doute pas que vous aurez énormément à apporter, en développant vos coopérations avec le Niger.

3. Mais au-delà de ces crises, je tiens à souligner devant vous qu'il y a de très bonnes nouvelles pour notre action de solidarité internationale.

Dans le budget que nous proposons actuellement pour 2023, les crédits pour l'aide publique au développement augmentent de 17%. En cinq ans, ce budget aura doublé.

Ce budget permet à la France d'être parmi les tous premiers contributeurs au fonds mondial de lutte contre les grandes pandémies.

Ce budget permet à la France d'être parmi les tous premiers pays à tenir les engagements de finance climat pour les pays en développement.

Ce budget permet à la France de se tenir, plus que jamais, aux côtés de ses pays partenaires.

Ce budget permet à la France de tenir sa place, dans le monde, pour la solidarité internationale et l'action face aux défis globaux.

Cette ambition, c'est celle du gouvernement. Je sais que nous la partageons. Et nous l'accomplirons, ensemble.

Je vous remercie./.

(Applaudissements)

*

Le Vice-président de la CNCD, M. Patrick MOLINOZ, *Vice-président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté*, après un mot d'accueil au nom des

organisateur à Dijon, réaffirme l'attachement des collectivités à renforcer le dialogue politique avec le gouvernement dans le cadre d'une « diplomatie douce ». Des améliorations sont possibles comme en témoignent encore des difficultés autour de la préparation de la conférence du 13 décembre, même si, globalement, on peut se féliciter d'avancées techniques notamment l'association des collectivités territoriales et des organisations non gouvernementales à une réunion préparatoire, en présence de la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Mme Catherine COLONNA. M. MOLINOZ insiste sur le rôle des CTF dans cette réaction française en soutien à l'Ukraine : en matière d'accueil des réfugiés, d'envoi de matériel, et surtout de reconstruction. Malgré un contexte budgétaire de plus en plus difficile, les collectivités continuent de mener ou financer différentes actions de soutien en faveur de ce pays. Évoquant aussi le rôle particulier des régions périphériques et des outre-mer (représentés par Mme TELLE en téléconférence), il a conclu en saluant l'ambassadeur d'Ukraine.

Un débat suit, auquel participent notamment M. François REBSAMEN, Mme Patricia TELLE, M. Tony BEN LAHOUCINE, la Secrétaire d'Etat répondant à chaque point abordé. M. Tony BEN LAHOUCINE (CIRRMA) souligne le dynamisme des acteurs ukrainiens au sein de la société française qui se mobilisent en constituant notamment des associations de la loi de 1901 également reconnues en Ukraine. Il souhaite aussi encourager les jumelages avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). M. François REBSAMEN (CUF) demande à l'État de ne pas oublier les collectivités territoriales et Mme Patricia TELLE (Régions de France), après avoir noté l'intérêt de « fonctionner avec l'État », souligne la place particulière des territoires d'outre-mer et des enjeux autour de leur intégration régionale. **La Secrétaire d'État** insiste sur la nécessaire solidarité pour parvenir aux objectifs pour 2030, dont la réalisation est affectée par les crises, évoquant les perspectives fixées par le Président de la République, la nécessité de tenir compte des positions des pays les plus pauvres et de revoir l'architecture financière mondiale (FMI, Banque mondiale et banques régionales de développement) dans le cadre d'un Sommet qui se tiendra à Paris en juin prochain. Elle conclut en citant Socrate et en affirmant que la réalisation de ces objectifs est « la responsabilité de nous tous ».

La Secrétaire d'État, qui tient à dire le soutien de la France au peuple ukrainien et à exprimer son admiration pour son courage et sa résilience, invite M. l'Ambassadeur d'Ukraine en France à prendre la parole devant les membres de la CNCD.

L'Ambassadeur d'Ukraine en France, S.E.M Vadym OMELCHENKO, tient au nom de son peuple et de son Président à remercier les collectivités françaises pour leur engagement dans cette guerre de grande échelle au cœur du continent européen

touchant les civils dans leurs conditions de vie pour tenter, en vain, de casser leur moral. Le monde a réagi et la France de manière particulièrement exemplaire. Cela témoigne d'une véritable fraternité, qui s'est manifesté aussi bien par les envois humanitaires que par l'accueil des réfugiés. L'Ukraine en a vraiment besoin et le Président ZELENSKY attache beaucoup d'importance au programme des parrainages. Il illustre cet ambitieux programme en citant ce qui a été fait avec l'Île-de-France (notamment avec Kiev), le Grand Est, la région Sud avec Odessa, la Normandie avec Dnipro, pour ne citer que le niveau régional. Son ambassade est à la disposition des collectivités territoriales pour mettre au point de nouvelles actions ou continuer les coopérations entreprises. « L'Ukraine souffre, mais cela ne sera pas toujours le cas et viendra le temps de la victoire et de la reconstruction. » C'est un énorme chantier et, après avoir déclaré que son peuple sait être reconnaissant, il conclut : « *vive la France et gloire à l'Ukraine !* ».

(Applaudissements)

Le directeur de l'Europe continentale au ministère de l'Europe et des affaires étrangères, M. Frédéric MONDOLONI, apporte, dans ce contexte de retour de la guerre en Europe, des précisions sur le développement du conflit à l'approche de l'hiver pour « aider l'Ukraine et isoler la Russie », pour que les crimes soient répertoriés et punis, et pour éviter les développements déstabilisants pour notre propre sécurité, dans une situation qui bouleverse le système international sorti de la Deuxième Guerre mondiale avec, en particulier, un usage possible des armes non-conventionnelles. Il souligne que le travail des collectivités territoriales est « absolument essentiel » comme en témoigne, entre autres initiatives, le départ d'un bateau depuis Marseille chargé de matériel humanitaire (*opération nommée « Un bateau pour l'Ukraine »*).

Plusieurs interventions suivent, du Vice-président de la CNCD, sur les enjeux de la reconstruction et sur le rôle du Comité des Régions de l'Union européenne, puis de M. Alexandre HOUSSARD, pour l'AFCCRE, affirmant que le travail de coopération sera de longue haleine, qu'il s'agit d'une vraie guerre destinée à durer longtemps, qu'il y a lieu de travailler, au-delà même d'une première phase de résilience, au plus près du terrain avec les associations d'élus, et qu'il faudra faire appel à l'expertise des collectivités territoriales en matière de politiques publiques, celle-ci correspondant à une véritable valeur ajoutée dans le processus de reconstruction. Mme Sladana ZIVKOVIC, au nom de l'Association des Maires de France et de la Ville et Métropole de Dijon, insiste pour sa part sur le *soft power* au service de la démocratie, faisant référence aux approches retenues dans le cadre du Sommet

France Balkans, certains pays de la zone se trouvant encore sous une forte influence de la Russie.

La Secrétaire d'État précise à cette occasion les orientations définies lors de la présidence française de l'Union européenne, se traduisant par la mise en place de la *Communauté politique européenne (CPE)*.

M. Tony BEN LAHOUCINE commente l'initiative de l'AMF lors du Congrès des Maires 2022, et affirme l'engagement des RRMA, très attentifs au rôle des diasporas, aux aspects transfrontaliers et à l'émergence d'une culture de la paix, faisant référence à l'ODD n°16 et au Programme *Inspire*. Mme Céline PAPIN, au nom de France Urbaine, souligne de rôle des grandes villes et des métropoles, et spécialement sur leur compétence reconnue an matière de services urbains, d'eau, d'énergie et de mobilités.

Après un résumé par le Vice-président de la CNCD, et la présentation d'un projet de Résolution, LA RESOLUTION DE SOUTIEN A L'UKRAINE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Texte de la résolution :

La Commission Nationale pour la Coopération Décentralisée (CNCD) adopte la résolution suivante :

- *Les membres de la CNCD réaffirment leur ferme condamnation de l'annexion illégale par la Russie de quatre régions ukrainiennes de Donetsk, Louhansk, Zaporijjia et Kherson. Il s'agit là d'une grave violation du droit international comme de la souveraineté ukrainienne. Ces régions, comme la Crimée, font partie intégrante de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues.*
- *Les membres de la CNCD soutiennent l'adoption de nouvelles sanctions européennes à l'encontre de la Russie et des responsables de l'agression russe en Ukraine. En poursuivant l'escalade dans sa guerre d'agression afin de détourner l'attention de ses défaites sur le terrain, la Russie continue de s'enfoncer dans une impasse militaire, diplomatique et politique. Son isolement devient chaque jour plus apparent.*
- *Les membres de la CNCD réaffirment leur détermination à œuvrer, Etat et collectivités, pour apporter tout leur soutien à la résistance héroïque du peuple*

ukrainien et de son gouvernement, tant que l'Ukraine n'aura pas recouvré sa pleine souveraineté sur son territoire. Cette solidarité continuera à s'exprimer par des actions, tant vis à vis des populations ukrainiennes que pour l'accueil de déplacés.

- *Les membres de la CNCD s'engagent à travailler de concert pour construire ensemble des partenariats entre collectivités françaises et ukrainiennes. Ces partenariats entre Oblasts et villes ukrainiens, collectivités françaises et limitrophes de l'Ukraine, porteront sur des projets d'urgence et structurants, notamment en vue de la reconstruction de l'Ukraine. Conformément aux engagements pris par la France à la conférence de Lugano, les membres de la CNCD concentreront notamment, même si pas exclusivement, leurs efforts de reconstruction sur la région de Tchernihiv, qui a été durement touchée par les bombardements russes pendant les premières semaines de la guerre, et qui a des liens anciens établis avec la France.*
- *Les membres de la CNCD s'accordent sur l'installation d'une instance pour le suivi de l'engagement de ses membres en faveur de l'Ukraine et de ses collectivités. A cette fin, les membres de la CNCD transmettent à celle-ci* (* au travers de l'Atlas de coopération décentralisée) les informations relatives aux engagements qu'elles prennent en faveur de l'Ukraine.*

(Applaudissements)

*

SITUATION AU SAHEL

La session se poursuit par un point de situation sur le Sahel, introduit par une communication de Mme Niagalé BAGAYOKO, docteure en sciences politiques et experte sur le Sahel.

Partant de l'idée qu'il ne faut pas opposer les crises entre elles, elle note l'échec des instances internationales pour résoudre une situation qu'on ne saurait voir seulement sous l'angle de la lutte contre le terrorisme. Analysant les composantes de cette crise, elle distingue l'influence de facteurs extérieurs, venant à l'origine d'Algérie et de Libye, et les caractéristiques du groupe Al-Qaïda et de « l'État islamique », ainsi que de mouvements implantés sur le terrain (rebelles Touareg) et du banditisme, dans un contexte conflictuel d'affrontement séculaires entre nomades et sédentaires. Elle souligne le rôle des forces armées et de sécurité et

l'importance des mouvements populaires d'opinion, ainsi que des autorités traditionnelles ou coutumières dans les pays concernés, facteurs dont il faut tenir compte si l'on veut maintenir ou rétablir des coopérations.

Un débat suit auquel participent notamment :

M. Bruno CHIAVERINI (AIRF) qui rappelle sa connaissance du Mali depuis 35 ans. Selon lui, l'absence de l'Etat et les élus sans moyens ont toujours existé. En tant que directeur des relations internationales de la région Auvergne-Rhône-Alpes, il souligne également les liens historiques de sa collectivité avec la région et les élus de Tombouctou. Ces derniers lui adressent en ce moment un cri de détresse. Il reste ferme sur le point suivant : pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, il est hors de question de s'éloigner de la politique étrangère de la France. En l'espèce, il estime que la coopération est désormais intenable dans cette zone : « on suspend, on se retire, toutes les structures sont transformées en associations de droit local ». Il craint un effet domino au Burkina Faso : « après notre retrait, notre suspension des activités, pour remobiliser, retisser des liens, cela va être compliqué. On va laisser place à des acteurs qui vont prendre la place ».

Mme Valérie DUMONTET (CUF) fait part de son inquiétude quant à l'avenir des coopérations entre son Conseil départemental de l'Aude et la Région des Hauts-Bassins au Burkina Faso. Elle rapporte la volonté des collectivités territoriales françaises de ne pas lâcher mais partage aussi sa perplexité face à la situation. Un président burkinabè de Région mis en place par la junte a écrit au Conseil départemental de l'Aude afin de lui indiquer qu'il souhaiterait maintenir le lien et affirme se désolidariser des discours anti-français. Elle souhaiterait que d'une vision commune de la situation émerge des concertations mais demande que des solutions différenciées selon les contextes locaux puissent exister.

M. Benoît PILET (Président du groupe de travail « Sahel » de CUF) qui a accompagné les pouvoirs locaux maliens, souligne la difficulté qu'ont ces élus à se faire entendre alors que le Mali n'a pas connu d'élections municipales depuis plus de 10 ans. Est ainsi évoqué l'avenir de la coopération décentralisée au Mali et de sa mise en œuvre.

*

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CNCD

La séance se termine par des questions tenant aux méthodes de travail de la CNCD et l'approbation du compte-rendu de la précédente séance plénière.

Un débat a lieu, introduit par M. Jean-Paul GUIHAUMÉ sur les groupes de travail devant fonctionner sous l'égide de la CNCD sur des sujets ressentis comme prioritaires à la demande et en lien avec les associations de collectivités territoriales et, quand il y a lieu, leurs structures existantes.

Les termes de référence proposés pour les quatre groupes de travail retenus lors de la dernière Commission permanente (Liban, Arménie, dispositif « 1% » et eau) sont discutés.

Le groupe de travail sur la territorialisation de la coopération et de la solidarité internationale est toujours en cours d'élaboration et devrait être présenté lors de la prochaine session plénière.

A la suite de la résolution de soutien à l'Ukraine, M. Patrick MOLINOZ propose de créer un groupe de travail Ukraine. Cette proposition étonne le représentant de l'AFCCRE qui a déjà un groupe de travail sur ce sujet et qui demande de ne pas multiplier ces groupes. La création de ce groupe n'a donc pas été actée à ce stade.

*

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SESSION

Le Compte Rendu définitif de la précédente séance plénière, tenue à Paris le 4 juillet 2022, a été approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 17h30.
